

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale Mercredi 18 avril 2018

À la Haute Ecole de travail social et de la santé | EESP | Lausanne
Ch. des Abeilles 14 | CH - 1010 Lausanne

Onze personnes présentes, sept personnes excusées.

1. **L'ordre du jour** est approuvé.
2. **Le procès-verbal** de l'assemblée générale **2017** est approuvé.
3. **Le rapport annuel** sur l'activité de l'association envoyé à tous les membres ne fait pas l'objet d'une lecture, mais est complété par une information concernant la suspension des travaux de la CECAR.
Le contrôle par la commission d'indemnisation de la CES des indemnités accordées par la CECAR pose problème. L'AG demande au comité de poursuivre le travail du Groupe SAPEC pour soutenir la CECAR dans sa revendication d'indépendance.
4. **Le rapport du trésorier** fait état d'un montant de CHF 3051,35 pour les recettes provenant exclusivement des cotisations des membres et d'un montant de CHF 2'527.53 pour les dépenses. C'est le poste des frais de déplacement qui est le plus élevé. La fortune de l'association se monte à Fr. 1007.07.
5. **L'organe de contrôle** représenté par Valerio Maj et Stéphane Hernach propose que les comptes 2017 soient approuvés et que l'assemblée donne décharge au trésorier.
6. **Les comptes** sont acceptés à l'unanimité.
7. **Démission et élection de membres**
Au comité :
 - Marie-Jo Aeby et Hubert Varrin démissionnent respectivement comme vice-présidence et trésorier. Elle reste membre du comité.
 - Valerio Maj est élu au comité et accepte d'être notre trésorier.
 - Jean-Marie Fürbringer va réfléchir et demande une semaine s'il accepte de prendre la vice-présidence.
Au contrôle des comptes : Stéphane Hernach et Hubert Varrin.
8. **Le montant des cotisations** reste inchangé pour 2017 : 25.-, 50.- et 100 CHF.
9. **Le budget 2018**, équivalent à celui de 2017, est équilibré et se monte à CHF 4'300.

10. La modification des statuts pour être reconnue comme institution d'utilité publique est acceptée à l'unanimité : voir nouveaux statuts sur le site : <http://www.groupe-sapec.net/statuts.htm>).

11. Propositions individuelles : aucune

12. Objectifs et activités pour 2018

- **Parler au nom des victimes**
Chaque occasion qui nous est donnée, notamment en veillant au bon travail de la CECAR, par des lettres ouvertes
- **Soutenir les victimes**
Suivre les situations actuelles d'abus quand nous en avons connaissance
- **Secouer l'Église locale**
La prévention, notamment la formation des séminaristes est la thématique sur laquelle nous ne devons pas lâcher.
- **Faire aboutir le projet de recherche**
Rechercher les fonds
- **Participer à l'ECA**
A notre échelle, collaborer au mouvement mondial de lutte contre les abus commis au sein de l'Église à travers l'ECA
- **Réfléchir au maintien du souvenir**
À travers l'organisation d'une journée du souvenir ou la pose d'un monument
- **Actualiser le site**
Mettre à jour : Accueil, Actualités et vérifier les parties : médias, Église, Association

Divers

Qui a eu contact avec le comité 2 de la CECAR ? Personne parmi les personnes présentes.

Séance levée à 21.52

Marie-Jo Aeby et Jacques Nuoffer

Fey et Nidau, le 25 avril 2018